Cela fait plusieurs années que la diversification de l’activité agricole est au centre des débats. La pratique n’est, dans les faits, pas toujours simple à réaliser pour les exploitants agricoles : de nombreuses dérogations sont nécessaires à l’agriculteur qui souhaite varier ses activités afin d’en retirer un complément de revenu. Pourtant, cette diversification doit être largement encouragée alors que le secteur est en souffrance. Il est nécessaire d’accompagner au mieux les agriculteurs qui s’inscrivent dans cette démarche, à commencer par la formation. À l’heure de la naissance de l’Énergie « uberisée », le soutien à l’émergence de projets « fermes-énergies » peut représenter une formidable opportunité pour les agriculteurs comme pour les consommateurs. Concrètement, les agriculteurs qui le souhaitent pourraient être encouragés à devenir, soit des producteurs d’énergie « verte », soit des propriétaires de terrain loués au privé pour l’installation de générateurs d’énergie. Cette évolution devra inévitablement passer par une « phase test » afin de s’assurer de deux conditions : tout d’abord, le phénomène ne doit pas engendrer une nouvelle « bulle » spéculative comme cela a été le cas pour l’affaire des panneaux photovoltaïques. Ensuite, ces nouvelles « fermes-énergie » doivent éviter à tout prix de déstabiliser le réseau. C’est pourquoi cette avancée s’accompagne inévitablement du progrès technologique. À terme, ces projets pourraient représenter un renforcement de notre sécurité d’approvisionnement ainsi que l’indépendance énergétique de notre pays.